4 septembre 2007 **07.379**

Question Philippe Haeberli

Trop d'argent à la BCN?

Nous avons appris avec satisfaction que le Conseil d'administration de la Banque cantonale neuchâteloise a renoncé à l'augmentation très importante de ses indemnités. Alors que les collectivités publiques sont soumises à des mesures d'austérité, nous sommes satisfaits de cette décision qui allait à l'encontre de nos principes de répartition des sacrifices, chers à notre Conseil d'Etat et à une majorité de députés.

Toutefois, nous demandons au Conseil d'Etat qu'elle a été sa motivation lorsqu'il a décidé, le 4 juillet 2007, d'accepter une augmentation de 66% des indemnités du Conseil d'administration de la BCN? De plus, peut-il nous dire si la décision qu'il a rendue reste valable dans le temps malgré le renoncement du Conseil d'administration?

Cosignataire: J.-B. Wälti.